



WECare

CODE DE CONDUITE
DE WELLA COMPANY



O·P·I



Briogeo

NIOXIN

PROFESSIONAL
SEBASTIAN

CLAIROL



CLAIROL
PROFESSIONAL



weDo/
PROFESSIONAL

Kadus
PROFESSIONAL

Londa
PROFESSIONAL

SASSOON
PROFESSIONAL

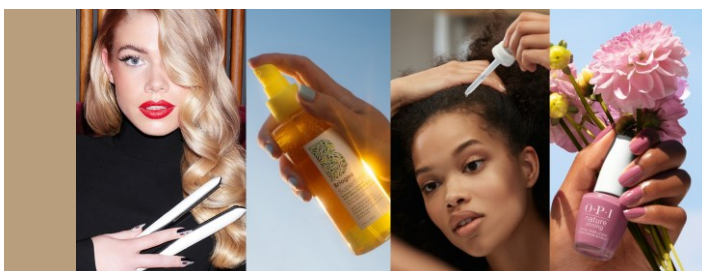
SEB
MAN
SEBASTIAN

What **WECare** about



Nos CLIENTS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX

1. Concurrence loyale
2. Données à caractère personnel et confidentialité
3. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption
4. Prévention du blanchiment d'argent
5. Cadeaux et divertissements
6. Conflits d'intérêts
7. Règlements commerciaux et sanctions



Nos COLLECTIVITÉS

1. Droits humains et esclavage moderne
2. Protection de l'environnement
3. Dons caritatifs
4. Contributions et activités politiques



Notre CODE

1. Un message de notre président-directeur général
2. Nos Valeurs et notre Code
3. Notre engagement envers l'ESG
4. Pourquoi WECare ?
5. Notre Code et la loi
6. Notre Code et nos politiques d'entreprise
7. WECare s'adresse à tout le monde
8. Responsabilités des employés
9. Responsabilités des responsables et des chefs d'équipe
10. Exprimez-vous
11. Anti-représailles
12. Notre Ligne d'assistance
13. Prendre de bonnes décisions
14. Où obtenir de l'aide

Nos COLLABORATEURS

1. Santé, sûreté et sécurité
2. Égalité et traitement équitable
3. Représentants du personnel
4. Données à caractère personnel et confidentialité



Nos CONSOMMATEURS ET PRODUITS

1. Sûreté et bien-être de nos consommateurs
2. Données à caractère personnel et confidentialité
3. Publicité et emballage
4. Innovation responsable
(notamment tests sur les animaux)



Nos ACTIONNAIRES

1. Exactitude des données et des dossiers
2. Cybersécurité
3. Actifs de la société
4. Communiquer en externe
5. Délit d'initié

Notre **CODE**

1. Un message de notre président-directeur général

Chers collègues,

Vous, nos employés du monde entier, êtes nos atouts les plus précieux et vous êtes essentiels à la poursuite de la réussite de Wella Company.

Nous sommes les gardiens de notre réputation, préservée par l'éthique et la conformité. La façon dont nous traitons les autres et gérons nos défis définira la façon dont le monde nous perçoit. Nous devons faire les choses dans les règles. Dans un monde en évolution rapide et hautement réglementé, notre Code permettra de nous conformer et nous guidera chaque jour.

Le nouveau Code de conduite de Wella Company a été conçu spécifiquement pour répondre aux besoins de notre nouvelle société et présente un cadre comportemental moral pour assumer cette responsabilité et fournir des conseils au quotidien.

Dans notre entreprise, de temps en temps, les choses peuvent sortir du droit chemin. Il est important que nous ayons tous le courage de nous exprimer lorsque quelque chose ne semble pas correct. Nous mettons à disposition une ligne d'assistance téléphonique conçue pour aider tout le monde. Veuillez trouver les détails ci-dessous.

À mesure que nous évoluons, le Code nous permettra de veiller à agir selon nos valeurs sur chaque marché et dans chaque activité de l'entreprise. L'engagement envers l'intégrité, un comportement honnête et éthique et le respect des lois sont essentiels à la poursuite de notre réussite.

Merci pour tout ce que vous faites et pour votre engagement envers notre Code de conduite.

Cordialement,

Annie



Annie Yang Scrivner

Notre CODE

2. Nos Valeurs et notre Code

Les Valeurs de Wella Company définissent qui nous sommes, ce que nous représentons et l'exemple que nous voulons donner dans notre façon d'agir. Nous suivons tous les Valeurs et les intégrons dans tout ce que nous faisons.

Notre Code renforce et soutient nos Valeurs. Le Code définit les normes minimales de comportement attendues de chacun d'entre nous et nous guide quant à la manière de faire ce qui est juste lorsque nous sommes confrontés à des défis.

Chez Wella Company, NOUS sommes collaboratifs, créatifs, courageux, connectés et engagés.

VALEURS

Collaboratifs

NOUS travaillons ensemble pour créer l'extra-ordinaire



Créatifs

NOUS cultivons la créativité et l'excellence pour créer de la valeur pour nos marques et nos activités.



Courageux

NOUS sommes agiles, entreprenants et nous prenons en main notre avenir.



Connectés

NOUS restons connectés et nous veillons à toujours faire passer le consommateur en priorité.



Engagés

NOUS sommes responsables des conséquences de nos actes sur les autres et sur la planète.



CORE COMPETENCIES

Agir comme
UNE SEULE équipe

Innovier pour créer
de la valeur

Viser les résultats

Maîtriser le parcours
client et consommateur

Promouvoir la diversité, l'inclusion
et le développement durable

Notre CODE

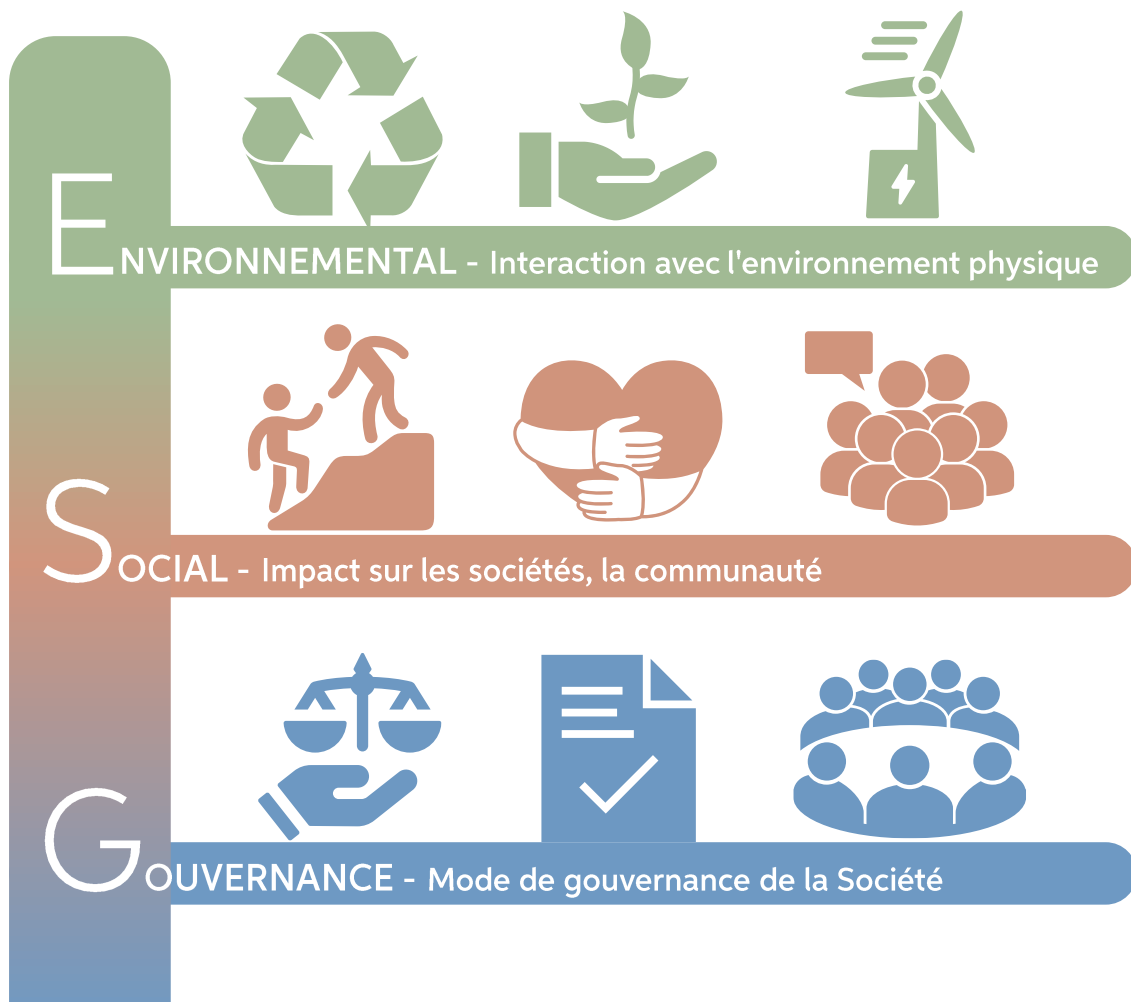
3. Notre engagement envers l'environnement, la société et la gouvernance (ESG)

Notre Code soutient notre engagement envers l'ESG. Notre Code est un élément clé de notre gouvernance interne et, avec nos Valeurs, il représente la façon dont nous travaillons ensemble pour faire face et gérer de manière éthique le mode de gestion de notre entreprise.

Nous pensons que les entreprises jouent un rôle essentiel pour façonner, influencer et habilitier les personnes, les organisations et les sociétés afin qu'elles soient prospères. Nous cherchons à aider à résoudre les défis sociétaux, environnementaux et de gouvernance auxquels le monde est confronté. Nous donnons la priorité à notre développement durable et à notre parcours ESG, car cela est essentiel pour que nous incarnions notre engagement envers les personnes, la planète et les produits au cœur de nos activités.

Nous intégrons l'ESG dans le tissu de notre entreprise, à commencer par les personnes. Nous avons fixé des objectifs et des cibles spécifiques pour devenir plus diversifiés, inclusifs et équitables au sein des rangs de Wella Company et, à plus long terme, avec notre base de fournisseurs. Nous nous efforçons d'opérer en respectant les droits humains et l'éthique professionnelle au plus haut niveau, dans notre organisation, avec nos fournisseurs et partenaires commerciaux ainsi que dans toute notre chaîne de valeur.

Nous visons à agir en tant qu'intendant de notre planète. Étant membre du Pacte mondial des Nations Unies, nous soutenons les Objectifs de développement durable des Nations Unies et nous les suivons à titre de philosophie directrice, entre les murs de nos usines et avec nos partenaires commerciaux. Nous visons à réduire nos déchets et nos emballages, et à respecter les principes de réduction, de réutilisation et de recyclage à tous les niveaux de notre entreprise et tout au long du cycle de vie de nos produits.



Notre CODE

4. Pourquoi WECare?

Notre Code guide la manière dont nous agissons avec intégrité dans toutes nos actions. Il définit la façon dont nous agissons et réagissons face aux défis et, avec nos Valeurs, il présente la manière dont nous nous comporterons dans notre travail quotidien.

Les lois et règlements qui lient notre entreprise se développent rapidement et deviennent de plus en plus compliqués. Il n'est pas toujours facile de comprendre comment travailler dans le cadre de ces lois et règlements au quotidien.

Notre Code vous montre ce que vous devez faire pour vous conformer aux lois et règlements qui s'appliquent à votre travail, où que vous soyez dans Wella Company à travers le monde. Le Code nous aide à faire les bons choix.

Le respect de notre Code préservera également notre bonne réputation et garantira que nos clients, partenaires commerciaux, collègues, les collectivités au sein desquelles nous opérons, les organismes réglementaires dont nous dépendons et nos parties prenantes nous fassent confiance. Lorsque nous agissons légalement et avec intégrité, nous pouvons être fiers de la manière dont nous gérons nos défis et obtenons nos réussites.



5. Notre Code et la loi

Nous opérons dans de nombreux pays possédant des lois et réglementations différentes. Parfois, une loi d'un pays peut définir une norme plus stricte que notre Code. Dans ces circonstances, nous vous faisons confiance pour suivre la norme la plus stricte énoncée par cette loi et pour faire ce qui est juste. En cas de doute, contactez le service Conformité.



6. Notre Code et nos politiques d'entreprise

Notre Code fonctionne en parallèle avec d'autres politiques, procédures et directives de Wella Company qui sont en cohérence avec le Code. En cas de doute, le Code aura toujours la préséance.

Le Code ne peut pas couvrir toutes les situations possibles, c'est pourquoi nous comptons sur vous pour faire preuve de discernement et respecter le Code et nos Valeurs. Si vous ne trouvez pas les éléments d'orientation dont vous avez besoin, veuillez contacter l'équipe Conformité.

Le présent Code remplace toutes les versions précédentes du Code de conduite de Wella Company et du Code de conduite des partenaires commerciaux. Le Code sera examiné périodiquement pour s'assurer qu'il reste précis.



Notre CODE

7. WECare s'adresse à tout le monde

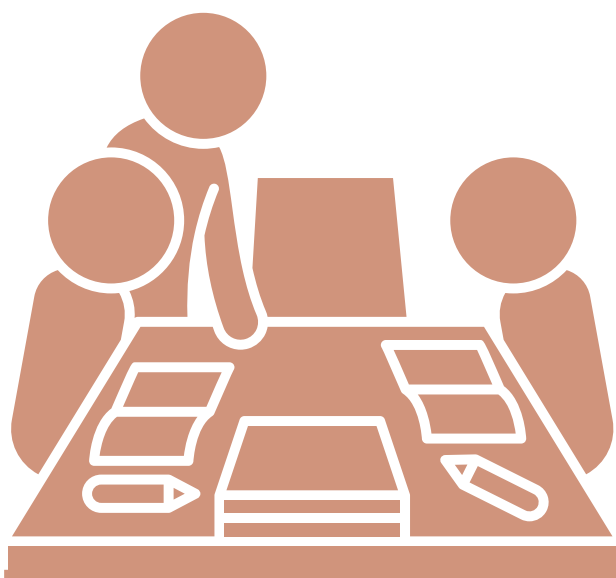
Notre Code s'applique à tous les employés, cadres et membres du Conseil d'administration de Wella Company et de ses sociétés affiliées. Pour éviter toute ambiguïté, cela inclut ghd et Briogeo.

Les personnes et les sociétés qui exercent des activités en notre nom doivent également respecter notre Code de conduite. Les mandataires, partenaires commerciaux, fournisseurs, vendeurs, fabricants, prestataires, distributeurs et autres tiers peuvent avoir un impact direct sur notre réputation par leur comportement.

C'est pourquoi nous attendons des personnes et des sociétés qui travaillent avec nous, ainsi que de leurs employés, qu'ils agissent d'une manière conforme à notre Code et nous les y encourageons.

Le manquement à agir en conformité avec le Code peut avoir de graves conséquences pour Wella Company ainsi que pour les personnes impliquées.

¹ Wella Company désigne Rainbow UK BidCo Ltd. « Sociétés affiliées » désigne toute entité qui contrôle directement ou indirectement Rainbow UK BidCo Ltd ou est contrôlée en totalité ou en partie par Rainbow UK BidCo Ltd.



8. Responsabilités des employés

Tous les employés de Wella Company sont responsables de ce qui suit :

- Lire, comprendre et respecter notre Code et les politiques et procédures de la Société.
- **Attester annuellement qu'ils se conformeront au Code.**
- Participer à une formation sur la conformité sur demande.
- Faire part rapidement de leurs préoccupations lorsqu'ils prennent connaissance d'infractions aux lois ou à notre Code.
- Coopérer pleinement lorsqu'ils répondent à une enquête ou à un audit.

Notre CODE

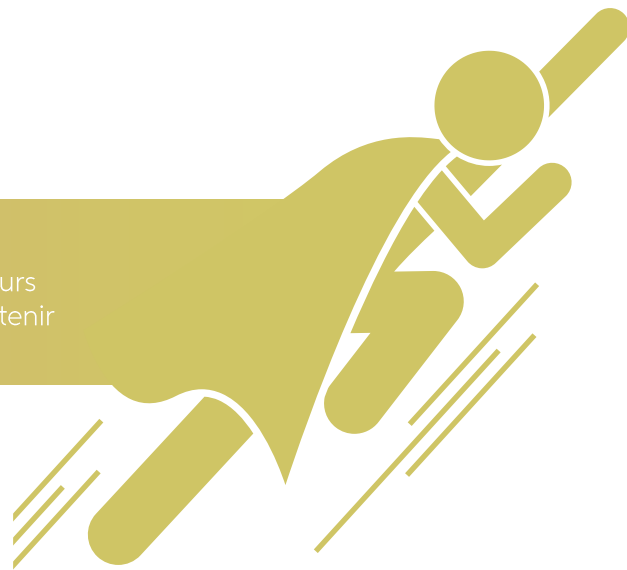
9. Responsabilités des cadres et des chefs d'équipe

Nous attendons davantage de nos cadres et de nos chefs d'équipe. Ils doivent montrer l'exemple et ont la charge de diffuser la culture de l'intégrité dans toute l'organisation.

Cela signifie que les responsables doivent :

Être un modèle positif.

Vous devez montrer l'exemple, démontrer nos Valeurs et toujours agir conformément à notre Code. Vous devez également maintenir un environnement respectueux et inclusif.



Sensibiliser à notre Code.

Vous devez aider les membres de votre équipe à comprendre les attentes de notre Code, les règles de la Société et les lois applicables. Vous devez également vous assurer que les membres de votre équipe connaissent et sont correctement formés aux lois et réglementations applicables à leur travail quotidien.

Encourager une culture de la parole libre.

Les responsables doivent créer un environnement où les employés sont à l'aise pour s'exprimer sans crainte de représailles. Prenez au sérieux toute préoccupation soulevée. Prenez des mesures appropriées et cohérentes lorsque quelqu'un viole le Code.



Notre CODE

10. Exprimez-vous

Chez Wella Company, nous nous exprimons si nous constatons un comportement possiblement illégal ou contraire à l'éthique, y compris des violations potentielles ou réelles de notre Code.

Si quelque chose vous préoccupe, nous vous invitons à en parler avec votre supérieur hiérarchique dans la mesure du possible. Vous pouvez également en parler à un membre de l'équipe des RH.

Toute préoccupation que vous soumettez sera gérée de manière confidentielle dans la mesure autorisée par la loi.



11. Anti-représailles

Nous interdisons toute mesure de représailles à l'encontre de quiconque ayant soumis ou contribué à traiter, de bonne foi, un problème de conduite professionnelle avéré.

Toute personne qui exerce des représailles contre un employé ou un tiers agissant de bonne foi peut faire l'objet de mesures disciplinaires appropriées, y compris le licenciement.

Si vous pensez que vous ou quelqu'un que vous connaissez avez été victime de représailles, exprimez-vous et soumettez immédiatement une préoccupation.

Les représailles peuvent prendre de nombreuses formes, par exemple : menaces, licenciement, exclusion, humiliation, effets négatifs sur le salaire, les primes, l'examen annuel, les promotions ou les allocations d'équipe, résiliation anticipée ou annulation d'un contrat de biens ou de services.

12. Notre Ligne d'assistance

Ligne d'assistance

Si vous pensez qu'il existe des raisons qui vous empêchent de soumettre une préoccupation à votre supérieur hiérarchique ou aux RH, ou si votre préoccupation n'a pas été résolue, vous pouvez contacter l'équipe Conformité en personne ou par e-mail à l'adresse wella.compliance@wella.com ou vous pouvez contacter la ligne d'assistance Éthique et Conformité de Wella sur hotline.wella.com.

La ligne d'assistance est à la disposition de tous les employés, clients, partenaires commerciaux et de toute autre partie qui souhaite exprimer une préoccupation.

Vous pouvez poser une question ou signaler une préoccupation par le biais de la ligne d'assistance, soit en utilisant un formulaire en ligne, soit par téléphone. La ligne d'assistance est disponible 24 h/24, 7 j/7 et des numéros locaux sont disponibles dans tous les pays où Wella exerce ses activités. La ligne d'assistance est également disponible dans toutes les langues des pays où Wella est présente, via un service de traduction.

Vous pouvez soumettre vos préoccupations de manière anonyme (lorsque la loi locale l'autorise). Toutes les préoccupations font l'objet d'une enquête rapide, efficace et confidentielle, dans la mesure autorisée par la loi.

La ligne d'assistance Wella est gérée pour le compte de Wella Company par un tiers indépendant : Convercent.

Notre CODE

13. Prendre de bonnes décisions

Le Code couvre beaucoup de choses, mais il ne couvre pas tout. Nous vous faisons confiance pour faire preuve de discernement afin de prendre des décisions éthiques et demander de l'aide lorsque vous avez des questions ou des préoccupations. Vous pouvez utiliser l'arbre de décision suivant pour vous aider.

QUATRE ÉTAPES POUR PRENDRE UNE BONNE DÉCISION... DEMANDEZ-VOUS :



14. Où obtenir de l'aide ?



En ligne:
[WECare.wella.com](https://wella.com/wecare)



Email:
wella.compliance@wella.com



Par téléphone : la ligne d'assistance éthique et conformité de Wella. Consultez la plateforme WECare pour trouver les numéros par région ou composez le +1-720-514-4400 et sélectionnez votre langue



En personne : vous pouvez toujours contacter le directeur de la Conformité de Wella Company, les membres de l'équipe Conformité ou le directeur juridique. En outre, vous pouvez contacter Wella Compliance par e-mail à l'adresse wella.compliance@wella.com.



Nos COLLABORATEURS

Nos collaborateurs sont notre plus grande force et notre plus grand atout.

Nous nous efforçons de créer un environnement de travail où les personnes apportent le meilleur d'elles-mêmes au travail et où elles peuvent s'épanouir. Notre réussite dépend de notre capacité à agir en tant qu'équipe au sein de Wella Company ainsi qu'à établir des partenariats positifs et la confiance.

L'environnement dans lequel nous opérons doit être sûr, sécurisé et confortable. Nous voulons favoriser un environnement de travail diversifié et inclusif et nous traiter mutuellement avec respect.

1. Santé, sûreté et sécurité
2. Égalité et traitement équitable
3. Délégués du personnel
4. Données à caractère personnel et confidentialité

1. Santé et sécurité

Une bonne sécurité est bon pour les affaires. Nous nous engageons à créer et à maintenir un environnement de travail sain, sécurisé et productif dans lequel tous les employés établissent un équilibre sain entre vie privée et travail et peuvent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Nous respectons toutes les lois et tous les règlements en matière de santé et de sécurité qui s'appliquent à notre lieu de travail et visons à améliorer continuellement nos performances dans ce domaine.

Un environnement de travail sûr et sécurisé signifie également un lieu de travail exempt d'alcoolisme et de toxicomanie. **Nous ne tolérons personne sur le lieu de travail qui serait sous l'emprise de l'alcool, de drogues illégales ou de l'abus de médicaments prescrits sur ordonnance.**

Wella Company a une politique de tolérance zéro en matière de violence sur le lieu de travail. Nous cherchons à maintenir un lieu de travail où nos employés peuvent travailler sans se sentir menacés ou vulnérables. Nous interdisons les armes sur toutes les propriétés de la Société conformément à la loi locale. Si vous craignez que quelqu'un ait une arme dans notre propriété, signalez-le immédiatement aux RH et à votre responsable.

Nous attendons de ceux avec qui nous travaillons, y compris les fournisseurs, les clients, les mandataires et les prestataires, qu'ils respectent et suivent nos normes en matière de santé et de sécurité.

Exprimez-vous si vous constatez...

... un acte dangereux, l'évitement d'une procédure de sécurité ou d'autres problèmes de sécurité. Signalez-le immédiatement à votre supérieur hiérarchique, aux RH, au service juridique ou à la ligne d'assistance Wella.



TOUJOURS

- Maintenir un environnement de travail sécurisé et sain.
- Connaître et respecter toutes les lois, règlements, politiques et procédures en matière de sécurité.
- Signaler immédiatement tout comportement, état ou équipement dangereux, ainsi que tout accident, y compris mineur.
- Veiller à ce que les personnes avec lesquelles nous travaillons respectent les exigences applicables en matière de santé et de sécurité.

NE JAMAIS

- Faire passer les bénéfices avant la sécurité.
- Bâcler les procédures de sécurité.
- Ignorer des règles et règlements de sécurité sur le lieu de travail.
- Travailler dans des conditions dangereuses ou utiliser un équipement dangereux.
- Continuer à travailler si vous considérez que cela est dangereux.

2. Égalité et traitement équitable

Nous traitons chacun avec équité, respect et dignité. Nous nous engageons à offrir l'égalité des chances à tous les employés et candidats.

Nous créons un environnement diversifié, équitable et inclusif où la valeur des différentes perspectives et cultures est respectée et célébrée. Nous pensons qu'une main-d'œuvre diversifiée est essentielle pour une entreprise innovante et prospère.

Nous ne tolérons aucune discrimination fondée sur la race, la couleur de peau, l'origine nationale, le sexe ou l'identité sexuelle, le handicap, l'état civil ou la situation familiale, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques ou philosophiques, les croyances religieuses, l'activité syndicale ou tout autre critère discriminatoire interdit.

Cette interdiction s'applique non seulement dans le cadre du recrutement, mais également de la promotion, du maintien dans l'emploi, des conditions de travail, ainsi que dans le cadre de nos relations avec les tiers.

Nous ne tolérons aucune forme d'abus, d'intimidation ou de harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, et attendons de ceux qui travaillent avec nous qu'ils partagent cet engagement.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une personne est harcelée ou discriminée.



TOUJOURS

- Soutenir et promouvoir un environnement de travail inclusif.
- Si vous avez des doutes et pensez que quelque chose ne va pas, discutez-en avec votre supérieur hiérarchique ou les RH.
- Être respectueux des différences culturelles.
- Réfléchir à l'impact de vos paroles et de vos actions sur les autres.

NE JAMAIS

- Ignorer toute forme de harcèlement, d'abus ou de manque de respect au travail.
- Discriminer, harceler ou intimider les personnes qui vous entourent.
- Se comporter d'une manière qui pourrait être offensante, intimidante, malveillante ou insultante.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

3. Délégués du personnel

Nous soutenons les droits des employés à agir par l'intermédiaire des délégués du personnel, des syndicats et des comités d'entreprise et à promouvoir un dialogue positif avec tous leurs représentants.

Nous respectons le droit des employés à exprimer librement leurs avis et opinions, ainsi que le droit à la liberté d'association et à la négociation collective. Les employés sont libres de rejoindre des organisations et des syndicats pour promouvoir et protéger leurs intérêts professionnels. Nous encourageons la coopération avec les représentants du personnel pour nous assurer que tout le monde au sein de l'organisation est entendu et que les droits et intérêts des employés sont correctement protégés.

Exprimez-vous si vous constatez...

... votre droit de rejoindre ou de créer un syndicat n'est pas respecté.
... vous pensez être victime de discrimination en raison de votre implication dans un syndicat ou de toute forme de représentation d'un employé.



TOUJOURS

- o Respecter et tenir compte des droits et prérogatives des représentants du personnel, des syndicats et des comités d'entreprise.
- o S'assurer que les représentants du personnel sont informés, consultés ou exercent des droits de codétermination (le cas échéant), conformément aux réglementations locales.

NE JAMAIS

- o Ignorer les droits des délégués du personnel, des syndicats ou des comités d'entreprise.
- o Fournir de fausses informations aux délégués du personnel.



4. Données à caractère personnel et confidentialité

Le droit au respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel sont des droits fondamentaux. Nous respectons et protégeons la confidentialité des informations personnelles, médicales, familiales et financières de nos employés.

Nous collectons et utilisons uniquement les données à caractère personnel dont nous avons besoin pour le fonctionnement efficace de Wella Company ou pour nous conformer à la loi. Nous veillons à ce qu'elles soient correctement sécurisées et accessibles uniquement par le personnel autorisé. Nous ne divulguons ces informations à personne, en interne ou en externe, en dehors de ceux qui ont un besoin légitime d'en connaître ou lorsque nous y sommes légalement autorisés.

Si nous partageons des données à caractère personnel avec des tiers afin qu'ils nous fournissent des services, nous nous assurons qu'ils sont contractuellement tenus de les protéger conformément aux lois applicables en matière de confidentialité des données.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une personne enfreint les règles de confidentialité des données ou si vous soupçonnez une violation de données.



TOUJOURS

- o Vous assurer d'informer les personnes du type d'informations que nous collectons à leur sujet, de la manière dont nous prévoyons de les utiliser et de la manière dont elles peuvent nous contacter si elles ont des questions.
- o Collecter et stocker la quantité minimale de données à caractère personnel nécessaire et les utiliser aux fins indiquées uniquement.
- o Corriger ou supprimer toute donnée à caractère personnel inexacte ou obsolète.
- o Protéger les données à caractère personnel et limiter leur accès strictement sur la base du « besoin de savoir ».

NE JAMAIS

- o Conserver les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire.
- o Fournir des informations personnelles à toute personne extérieure à Wella Company sans autorisation appropriée.
- o Collecter des informations « sensibles » sans le consentement de la personne concernée, sauf si la loi l'exige.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**



Nos CLIENTS ET PARTENAIRES COMMERCIAUX

Nous travaillons avec nos clients et partenaires commerciaux de manière honnête, respectueuse et responsable et nous attendons d'eux qu'ils nous traitent de la même manière. Nos fournisseurs et partenaires commerciaux sont essentiels à notre capacité à faire des affaires et à répondre aux attentes de nos parties prenantes. C'est pourquoi nous cherchons à travailler avec d'autres personnes qui partagent nos engagements en matière d'éthique et de conformité.

Nous sommes une société sur laquelle les autres peuvent compter. Wella Company obtient ses avantages concurrentiels grâce à ses performances solides. Nous nous engageons à travailler avec intégrité, conformément aux lois et à la réglementation de tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités et conformément aux normes internationales reconnues.

Wella Company a un large éventail de clients et de partenaires commerciaux, comprenant des fournisseurs, des conseillers, des agents, des détaillants, des distributeurs, des salons, des pharmacies, des coiffeurs et des influenceurs.

1. Concurrence loyale
2. Données à caractère personnel et confidentialité
3. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption
4. Prévention du blanchiment d'argent
5. Cadeaux et divertissements
6. Conflits d'intérêts
7. Règlements commerciaux et sanctions

1. Concurrence loyale

Nous livrons une concurrence loyale et vigoureuse et nous ne nous engageons dans aucune activité anticoncurrentielle.

Nous traitons nos clients, nos concurrents et nos partenaires commerciaux de manière équitable et éthique. Nous cherchons à faciliter une concurrence loyale et ouverte entre les entreprises et à encourager l'innovation, l'amélioration de la qualité et la compétitivité des prix. Nous voulons que nos clients et consommateurs bénéficient d'une concurrence loyale.

Les ententes ou les échanges avec des concurrents qui conduisent à un partage des marchés, une fixation des prix, une limitation de la production ou un appel d'offres collusoire (trucage d'offres) sont interdits par la loi et nous ne nous livrons pas à ces activités. Nous ne limitons pas la liberté de nos clients de fixer leurs prix de revente lorsqu'une telle restriction violerait la loi antitrust.

Les lois sur la concurrence et antitrust sont complexes, souvent au cas d'espèce et souvent différentes en fonction de la région ou du marché dans lequel vous travaillez. Pour cette raison, si vous avez des questions ou des doutes, consultez l'équipe Juridique.

Exprimez-vous si vous constatez...

... une quelconque entente entre Wella Company et l'un de ses concurrents portant sur les prix, les offres ou les marchés.



TOUJOURS

- Éviter les contacts avec des concurrents qui donnent l'impression d'accords inappropriés.
- Vous assurer qu'une réunion de syndicat professionnel à laquelle vous participez a un ordre du jour prédéterminé et ne traite pas de sujets sensibles tels que les prix, les offres ou les marchés.
- Obtenir des informations sur nos concurrents de manière équitable.
- Consulter l'équipe juridique en cas de doute.

NE JAMAIS

- Conclure d'ententes avec nos concurrents sur les offres, les prix ou le partage/la répartition des marchés.
- Obliger un distributeur ou un client à facturer un prix spécifique pour nos produits.
- Partager des informations commercialement sensibles avec nos concurrents ou tout autre tiers.
- Permettre des conversations sur les prix, les offres ou les marchés lors d'une réunion de syndicat professionnel.

2. Données à caractère personnel et confidentialité

Nous respectons et protégeons la vie privée et la confidentialité de nos clients et partenaires commerciaux.

Nous collectons et utilisons uniquement les données à caractère personnel dont nous avons besoin pour le fonctionnement efficace de Wella Company ou pour nous conformer à la loi. Nous traitons les données de nos clients et partenaires commerciaux en toute transparence. Nous voulons qu'ils nous fassent confiance pour protéger leur vie privée et utiliser leurs données comme ils nous l'autorisent. Nous veillons à ce qu'elles soient correctement sécurisées et accessibles uniquement par le personnel autorisé.

Si nous partageons des données à caractère personnel avec des tiers afin qu'ils nous fournissent des services, nous nous assurons qu'ils sont contractuellement tenus de les protéger conformément aux lois applicables en matière de confidentialité des données.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une personne enfreint les règles de confidentialité des données ou si vous soupçonnez une violation de données.



TOUJOURS

- Vous assurer d'informer les personnes du type d'informations que nous collectons à leur sujet, de la manière dont nous prévoyons de les utiliser et de la manière dont elles peuvent nous contacter si elles ont des questions.
- Collecter et stocker la quantité minimale de données à caractère personnel nécessaire et les utiliser aux fins indiquées uniquement.
- Corriger ou supprimer toute donnée à caractère personnel inexacte ou obsolète.
- Protéger les données à caractère personnel et limiter leur accès strictement sur la base du « besoin de savoir ».

NE JAMAIS

- Conserver les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire.
- Fournir des informations personnelles à toute personne extérieure à Wella Company sans autorisation appropriée.
- Collecter des informations « sensibles » sans le consentement de la personne concernée, sauf si la loi l'exige.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

3. Lutte contre les pots-de-vin et la corruption

Nous ne tolérons pas les pots-de-vin ni la corruption sous quelque forme que ce soit dans nos activités.

Nous nous conformons aux lois et réglementations anti-corruption et nous nous efforçons de nous assurer que nos partenaires commerciaux partagent notre engagement.

Nous faisons également particulièrement attention lorsque nous offrons ou recevons des cadeaux ou des marques d'hospitalité, car les gouvernements et les entreprises sont soumis à des règles et à des réglementations strictes qui, si elles sont enfreintes, pourraient constituer un acte de corruption. Même si vous n'avez pas l'intention de corrompre quelqu'un, en fin de compte, ce qui compte, c'est de savoir si quelqu'un peut percevoir vos actions comme inappropriées.

Nous nous efforçons de nous assurer que nos partenaires commerciaux et les tiers partagent notre engagement à éliminer les pots-de-vin et la corruption. Wella Company est signataire du Pacte mondial des Nations Unies et en particulier du 10ème principe de lutte contre la corruption.

Exprimez-vous si vous constatez...

... un cadeau ou une offre de divertissement à un fonctionnaire.



TOUJOURS

- o Tenir des livres comptables exacts afin que les paiements soient honnêtement décrits et que les fonds de la société ne soient pas utilisés à des fins illégales.
- o Savoir avec qui vous faites affaire en suivant nos procédures de diligence raisonnable concernant les contreparties.

NE JAMIS

- o Proposer ou accepter de pots-de-vin, des dessous-de-table ou tout autre type de paiement indu.
- o Faire appel à un tiers pour proposer, donner ou promettre un article de valeur interdit par la loi ou les règles de Wella Company.

4. Prévention du blanchiment d'argent

Nous nous engageons à prévenir et à détecter le blanchiment d'argent sous toutes ses formes. We protect Wella Company's products and services from being used for the purposes of money laundering and terrorist financing. We will always seek to evaluate businesses we want to work with by following appropriate due diligence procedures and ensuring that business partners, customers, merger/acquisition partners and other third parties are screened appropriately.

Exprimez-vous si vous constatez...

... une circonstance ou une situation suspectes (également appelées signaux d'alarme).



TOUJOURS

- o Suivre nos procédures relatives aux achats pour évaluer les tiers avec lesquels vous souhaitez travailler.
- o Consulter le service Achats ou le service Conformité si vous avez des soupçons.

NE JAMIS

- o Ignorer des circonstances ou situations suspectes (également appelées signaux d'alarme).



Pour plus de ressources, visitez notre CODE HUB

5. Cadeaux et divertissements

Nous ne donnons ni ne recevons de cadeaux ni de divertissements en échange d'affaires, de services ou pour influencer une décision en notre faveur.

Nous reconnaissons que l'échange de cadeaux et de divertissements appropriés peut contribuer à établir des relations commerciales saines.

Veillez à ne pas offrir plus d'un cadeau ou divertissement au même tiers ni recevoir plus d'un cadeau ou divertissement de la part d'un même tiers, notamment si le montant total offert ou reçu peut sembler de nature à vouloir vous influencer. Prenez garde également si vous offrez ou recevez un cadeau à l'approche de l'attribution d'une affaire ou d'un contrat.

Vous devez faire part de vos cadeaux et divertissements à votre supérieur hiérarchique au moyen de notre [formulaire dédié](#), par e-mail, afin de pouvoir le produire ultérieurement en cas de besoin. Vous pouvez également, si vous le souhaitez, faire part de toute information au service Conformité en utilisant sa boîte de messagerie à l'adresse wella.compliance@wella.com.

En cas de conflit entre les exigences en matière de cadeaux et de divertissements de Wella Company et des exigences externes du même ordre, suivez les exigences les plus strictes.

Certains cadeaux et divertissements ne sont jamais acceptables, car ils peuvent être illégaux ou nuire à notre réputation ; par exemple, tout ce qui pourrait être considéré comme un pot-de-vin ou qui est indécent ou inapproprié. Nous vous faisons confiance pour faire preuve de bon sens à cet égard.

Nous n'offrons pas de cadeaux ou de divertissements, directement ou indirectement, à des fonctionnaires.

LIMITES GLOBALES (VÉRIFIEZ LES POLITIQUES ET LIMITES LOCALES APPLICABLES).

Offerts par Wella Company

- Jusqu'à 20 € de valeur : aucune action requise.
- D'une valeur supérieure à 20 € : à signaler à votre supérieur hiérarchique.
- La valeur ne doit pas dépasser 200 €.
- Doivent être conformes aux règles du bénéficiaire.
- Ne doivent pas être offerts à des fonctionnaires.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une personne donne ou reçoit un cadeau d'une valeur supérieure à 200 €.



TOUJOURS

- Suivre les directives sur les cadeaux et les divertissements.
- Être ouvert et clair avec votre supérieur hiérarchique.
- Consulter le service Conformité en cas de doute.

NE JAMAIS

- Offrir un cadeau à un fonctionnaire.
- Dissimuler ou sous-évaluer vos cadeaux ou activités de divertissement.
- Attendre quoi que ce soit en retour d'un cadeau que vous avez offert.
- Demander un cadeau ou un divertissement.
- Fractionner les dépenses pour dissimuler ou faussement déclarer le coût total d'un cadeau ou d'un divertissement offert.

Vous pouvez offrir ou accepter des cadeaux ou des divertissements comme indiqué ci-dessous. Des éléments d'orientation supplémentaires sont disponibles si nécessaire : consultez la plateforme du Code.

Reçus par Wella Company

- Jusqu'à 50 € de valeur : aucune action requise
- D'une valeur supérieure à 50 € : à signaler à votre supérieur hiérarchique.
- La valeur ne doit pas dépasser 200 €.
- Ne doivent pas être reçus par un employé occupant un poste au sein de la Chaîne d'approvisionnement ou des Achats.
- Ne doivent pas être demandés ou sollicités.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

6. Conflits d'intérêts

Nous déclarons et gérons de manière proactive les conflits réels et potentiels afin de protéger la réputation de Wella Company.

Nous n'utiliserons jamais notre position, notre influence ou les informations, actifs ou ressources de la société d'une manière qui nous profite personnellement ou profite à une autre personne de manière inappropriée. Un conflit d'intérêts peut survenir lorsque vos intérêts ou activités affectent votre capacité à prendre des décisions objectives pour Wella Company.

La plupart des conflits, s'ils sont déclarés et gérés de manière proactive, n'affecteront pas notre travail. Il est important que nous identifions et divulguions les conflits lorsque nous les rencontrons afin de protéger la réputation de Wella Company ainsi que notre propre réputation personnelle.

Déclarez les situations qui pourraient créer un conflit à votre supérieur hiérarchique, ou même l'apparence d'un conflit. Une fois déclarées, nous avons la possibilité de mieux les gérer.

Soyez conscient des nombreuses façons dont les conflits d'intérêts peuvent se produire. En cas de doute, demandez de l'aide à votre supérieur hiérarchique ou aux RH.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'un collègue de travail a un conflit mais ne le déclare pas et ne le gère pas.



TOUJOURS

- Déclarer les conflits et les conflits potentiels à votre supérieur hiérarchique.
- Vérifier auprès de votre supérieur hiérarchique si vous avez des doutes quant à savoir si vous avez un conflit d'intérêts.

NE JAMAIS

- Masquer un conflit d'intérêts ; cela affectera votre réputation et celle de Wella Company et peut entraîner des mesures disciplinaires à votre encontre.
- Utiliser l'équipement, le temps, les ressources ou les informations de la société pour un autre travail ou une autre activité.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

7. Règlements commerciaux et sanctions

Nous respectons et suivons les lois commerciales de tous les pays dans lesquels nous exerçons nos activités, y compris les sanctions économiques et les lois sur le contrôle des importations et des exportations.

Les sanctions commerciales, y compris les sanctions financières, sont des mesures restrictives complexes qui peuvent être mises en place pour répondre à un éventail d'objectifs. Ces objectifs comprennent le respect des obligations internationales, le soutien à la politique étrangère et aux objectifs de sécurité nationale, ainsi que le maintien de la paix et de la sécurité internationales et la prévention du terrorisme. Si vous êtes impliqué dans des transactions commerciales avec un pays, une entité et/ou une personne sanctionnés, vous devez garantir le respect des lois commerciales applicables.

Les contrôles à l'exportation dépendent de chaque pays et sont généralement mis en œuvre en tenant compte de la sécurité nationale et de la politique étrangère. Par exemple, les instruments de torture ou les biens à double usage tels que les munitions sont contrôlés de façon générale pour l'exportation vers n'importe quel pays, tandis que certaines exportations, comme certains produits de chiffrement, peuvent n'être contrôlées que si elles sont dirigées vers des régimes terroristes ou des nations soumises à un embargo mondial.

Les contrôles à l'importation sont conçus pour protéger la sécurité des citoyens ou d'une économie nationale, par exemple les restrictions sur l'importation de produits chimiques ou de jouets dangereux dont les pièces présentent un risque d'étouffement pour les enfants. Les contrôles économiques des importations sont souvent utilisés pour empêcher la pénétration généralisée du marché par des matières premières étrangères lorsque la production nationale est vitale pour l'économie d'un pays.

Nous devons toujours savoir avec qui nous travaillons en suivant les procédures de diligence raisonnable appropriées et en nous assurant que les partenaires commerciaux, les clients, les partenaires de fusion acquisition et autres tiers sont examinés pour détecter tout sujet de préoccupation, tel que relativement à des sanctions mondiales, aux juridictions soumises à des restrictions et aux listes de contrôle commercial.

Si vous devez importer ou exporter des produits Wella Company, notamment des équipements, des logiciels ou des technologies, ceux-ci doivent être répertoriés à l'avance et toutes les prescriptions d'étiquetage, de documentation, de licences et d'approbations doivent être respectées.

Exprimez-vous si vous constatez...

... l'existence d'un contrat avec une parti ou un individu sous sanction ou portant sur des objets contrôlés à l'exportation.



TOUJOURS

- Vous assurer de connaître les pays, parties ou personnes sous sanction qui pourraient être touchés par votre activité.
- Vous assurer que vos produits ont été répertoriés en vertu des lois sur l'exportation et l'importation par l'équipe Transports et douanes.
- Demander conseil à l'équipe Juridique si vous avez des doutes sur les sanctions.

NE JAMAIS

- Faire des affaires directement ou indirectement sur un territoire ou avec une partie sous sanction.
- Essayer de contourner les sanctions et restrictions commerciales applicables en faisant appel à des tiers.
- Ignorer des circonstances ou situations suspectes (également appelées signaux d'alarme).





Nos CONSOMMATEU RS ET PRODUITS

Nos consommateurs et nos clients sont notre raison d'être et le cœur de notre activité. Nous voulons créer des produits innovants pour les cheveux et les ongles qui permettent aux individus d'être fidèles à eux-mêmes dans leur apparence et leur ressenti.

Nous voulons répondre aux besoins de nos consommateurs et recherchons continuellement de nouvelles façons de les satisfaire.

1. Sécurité et bien-être de nos consommateurs
2. Données à caractère personnel et confidentialité
3. Publicité et emballage
4. Innovation responsable

1. Sécurité et bien-être de nos consommateurs

Nous nous engageons à proposer des produits et des services de la plus haute qualité et sans danger pour les personnes qui les utilisent.

Nous cherchons à nous assurer que nos produits et services sont créés dans le respect de la planète, de ses ressources et en prennent soin. Cet engagement s'étend de la conception du produit à sa distribution et après sa mise sur le marché. Nous cherchons à nous conformer à toutes les exigences réglementaires nationales et internationales sur les marchés où Wella Company opère pour garantir la qualité et la sûreté des produits.

Nous ne vendrons ni ne fournirons jamais sciemment à nos consommateurs un produit dangereux, susceptible de leur nuire ou qui ne répond pas aux normes de haute qualité attendues de Wella Company.

Nous prenons au sérieux les préoccupations, les plaintes et les commentaires des consommateurs concernant nos produits et services et nous nous efforçons d'utiliser ces informations pour améliorer continuellement nos offres et leur sécurité.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une réclamation d'un consommateur concernant un problème potentiel de santé ou de sécurité lié à l'un de nos produits n'est pas traitée de manière appropriée ou avec diligence.



TOUJOURS

- Appliquer les normes d'hygiène et de contrôle qualité les plus élevées à chaque étape du développement, de la fabrication et des processus de distribution du produit.
- Vous assurer que nos consommateurs reçoivent le meilleur service possible chaque fois qu'ils interagissent avec Wella Company.

NE JAMAIS

- Ignorer toute préoccupation potentielle concernant la sûreté, la tolérance ou les problèmes de contrôle qualité du produit.
- Limiter les discussions ou les commentaires sur la sûreté du produit.



2. Données à caractère personnel et confidentialité

Nous respectons et protégeons la vie privée et la confidentialité de nos consommateurs.

Nous collectons et utilisons uniquement les données à caractère personnel dont nous avons besoin pour le fonctionnement efficace de Wella Company ou pour nous conformer à la loi. Nous sommes transparents sur la façon dont nous traitons les données de nos consommateurs. Nous voulons qu'ils nous fassent confiance pour protéger leur vie privée et utiliser leurs données comme ils nous l'autorisent. Nous veillons à ce qu'elles soient correctement sécurisées et accessibles uniquement par le personnel autorisé.

Si nous partageons des données à caractère personnel avec des tiers afin qu'ils nous fournissent des services, nous nous assurons qu'ils sont contractuellement tenus de les protéger conformément aux lois applicables en matière de confidentialité des données.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une personne enfreint les règles de confidentialité des données ou si vous soupçonnez une violation de données.



TOUJOURS

- Vous assurer d'informer les personnes du type d'informations que nous collectons à leur sujet, de la manière dont nous prévoyons de les utiliser et de la manière dont elles peuvent nous contacter si elles ont des questions.
- Collecter et stocker la quantité minimale de données à caractère personnel nécessaire et les utiliser aux fins indiquées uniquement.
- Corriger ou supprimer toute donnée à caractère personnel inexacte ou obsolète.
- Protéger les données à caractère personnel et limiter leur accès strictement sur la base du « besoin de savoir ».

NE JAMAIS

- Conserver les données à caractère personnel plus longtemps que nécessaire.
- Fournir des informations personnelles à toute personne extérieure à Wella Company sans autorisation appropriée.
- Collecter des informations « sensibles » sans le consentement de la personne concernée, sauf si la loi l'exige.

Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

3. Publicité et emballage

Nous commercialisons et vendons nos produits et services de manière responsable et conformément aux lois et réglementations des marchés sur lesquels nous opérons.

Nous cherchons à nous montrer responsables dans la manière dont nous promovons nos produits et services. Nous sommes sensibles à la diversité de nos consommateurs, nous communiquons avec bon goût et qualité et nous ne promovons jamais un niveau de beauté particulier ou irréaliste.

Nous veillons à ce que tous les supports publicitaires, d'emballage et promotionnels soient basés sur des faits, non trompeurs et transparents. Nous incluons suffisamment d'informations sur nos produits, leurs ingrédients ou leurs composants, ainsi que des conseils appropriés sur leur fonctionnement ou leur application, afin que les consommateurs puissent faire des choix éclairés concernant leur achat, leur utilisation et les endroits où ils peuvent demander de l'aide supplémentaire.

Exprimez-vous si vous constatez...

... l'existence de supports marketing ou autres qui ne sont pas conformes à la vérité ou qui peuvent abuser nos consommateurs.



TOUJOURS

- Suivre le Processus mondial d'approbation des réclamations (PMAR) de Wella Company et toutes ses règles.
- Être honnête dans la description de nos produits, de leurs effets et de leurs bénéfices.
- Concevoir les matériaux de vente et de marketing de sorte qu'ils soient clairs et faciles à comprendre, en particulier en ce qui concerne les offres et leurs conditions.

NE JAMAIS

- Faire de la publicité dans tout média ou toute publication d'une manière qui pourrait blesser quiconque.
- Cibler la publicité sur les enfants.
- Envoyer des matériaux de marketing direct aux personnes qui n'ont pas accepté de les recevoir.



4. Innovation responsable

Nous cherchons à innover d'une manière qui ne nuit pas à l'environnement ni aux collectivités et marchés au sein desquels nous opérons.

Nous visons à innover par des produits nouveaux ou sur des produits existants qui permettent aux individus d'être fidèles à eux-mêmes dans leur apparence et leur ressenti. Nous assumons la responsabilité du développement de produits et services nouveaux ou existants. Nous veillons à ce que les parties constitutives de nos produits et services proviennent de sources éthiques et soient créées et produites à l'aide de processus et de méthodes responsables par des personnes traitées équitablement et avec dignité.

Lorsque nos produits ont atteint leur fin de vie, nous nous assurons qu'ils peuvent être recyclés ou réutilisés si possible, ou éliminés de manière sûre et appropriée si ce n'est pas le cas.

Nous ne testons pas les produits sur les animaux, sauf si les lois et réglementations locales l'exigent spécifiquement, et nous soutenons la suppression des tests sur les animaux dans l'industrie de la beauté.

Exprimez-vous si vous constatez...

... que des produits ou des services ont été créés chez Wella Company à l'aide de matériaux ou d'éléments dont l'origine ou le contexte peut nuire à l'environnement, à nos clients et aux collectivités et marchés au sein desquels nous exerçons nos activités.



TOUJOURS

- Respecter les exigences éthiques, sociales et réglementaires lors du développement de nouveaux produits ou services.
- Garantir des spécifications appropriées pour les matières premières et les composants constitutifs de nos produits, leur authenticité et leur origine éthique.
- Conserver tous les dossiers pertinents relatifs aux recherches et études liées au développement de nouveaux produits.

NE JAMAIS

- Effectuer des tests sur les animaux, sauf s'il s'agit d'une exigence spécifique d'une autorité gouvernementale ou réglementaire.
- Commencer le développement d'un produit ou d'un service qui aura un impact négatif sur les marchés ou les collectivités au sein desquels nous opérons.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**



Nos COLLECTIVITÉS

Nous respectons et soutenons les collectivités au sein desquelles nous opérons et nous veillons à apporter une contribution positive à la société et à l'environnement.

Nous respectons les droits humains et attendons de nos clients et partenaires commerciaux qu'ils partagent cet engagement. Nous sommes conscients de notre impact sur l'environnement et faisons de notre mieux pour minimiser les effets négatifs de nos activités.

Nous nous engageons à travailler de manière responsable avec les gouvernements et le personnel politique. Nous encourageons des activités caritatives appropriées.

1. Droits humains et esclavage moderne
2. Protection de l'environnement
3. Dons caritatifs
4. Contributions et activités politiques

1. Droits humains et esclavage moderne

Nous nous engageons à respecter, à faire respecter et à faire progresser les droits humains et les normes éthiques du travail. Nous ne tolérerons pas la traite des êtres humains, l'esclavage, le travail forcé, ni le travail des enfants.

Nous ne tolérerons aucune discrimination sous quelque forme que ce soit, de la part de qui-conque appartenant à Wella Company ou de nos partenaires et entreprises associés, à l'encontre de toute personne ou tout groupe de personnes.

Nous soutenons la déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Nous ne travaillons pas avec des personnes qui ont recours au travail forcé, obligatoire, à la traite d'êtres humains ou au travail des enfants. Nous veillerons à ne contribuer à aucune activité qui viole les droits du travail et prendrons les mesures appropriées si nous découvrons que quelqu'un avec qui nous travaillons viole ces droits.

Wella Company participe et soutient le Pacte mondial des Nations Unies et en particulier les principes 1 et 2 relatifs aux droits humains. Selon ces principes, les entreprises doivent soutenir et respecter la protection des droits humains proclamés à l'échelle internationale et s'assurer qu'elles ne sont pas complices d'abus à cet égard.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'un client ou un partenaire commercial potentiel ou actuel de Wella Company fait appel à l'esclavage, au travail forcé ou au travail des enfants.



TOUJOURS

- o Respecter les lois et réglementations relatives aux droits humains.
- o Traiter les personnes de manière égale, avec dignité et respect, sans discrimination.

NE JAMAIS

- o Ignorer la violation des droits du travail au sein de Wella Company ou par toute personne avec laquelle nous travaillons.
- o Travailler avec des tiers qui violent les droits humains.



2. Protection de l'environnement

Nous plaçons le développement durable et le respect de l'environnement au cœur de notre mission. Nous pensons qu'il est juste de mesurer notre performance non seulement au regard des bénéfices que nous dégageons, mais également de notre impact environnemental et sociétal.

Nous nous conformons aux lois et réglementations environnementales applicables considérées comme un minimum et nous nous efforçons d'aller au-delà de leurs exigences. Nous aspirons à aider nos professionnels des cheveux et des ongles et nos consommateurs à encourager plus de durabilité environnementale, à la fois en utilisant nos produits et en donnant l'exemple tous les jours dans notre travail.

Nous adoptons une approche proactive de la gestion de nos responsabilités environnementales. Nous travaillons systématiquement à prévenir, réduire et pallier tout effet négatif sur l'environnement engendré par notre exploitation, nos produits et nos services et nous mettons en œuvre des programmes pour améliorer notre efficacité en matière d'eau et d'énergie et pour réduire nos émissions de carbone et les déchets produits par nos activités.

Nous voulons que nos partenaires mènent leurs activités de la même manière, tant dans leurs relations avec Wella Company qu'avec leurs autres clients.

Exprimez-vous si vous constatez...

... une activité au sein de Wella Company ou chez l'un de nos partenaires ou fournisseurs qui comporte un risque important de préjudice pour l'environnement.



TOUJOURS

- o Réfléchir à la manière dont notre comportement et nos activités dans l'ensemble de notre travail ont un impact négatif sur l'environnement en vue de le réduire dans la mesure du possible.
- o Tenir compte non seulement des aspects financiers et marketing, mais également de l'impact environnemental au moment d'envisager un nouveau projet ou produit.
- o Favoriser l'utilisation de matériaux et de services renouvelables ou éco-responsables dans notre travail et notre fabrication quotidiens.

NE JAMAIS

- o Entreprendre un nouveau projet sans savoir au préalable s'il existe des lois ou réglementations environnementales qui régissent la manière dont il doit être mené.

Pour plus de ressources, visitez notre CODE HUB

3. Dons caritatifs

Nous voulons créer un changement positif dans les collectivités et les environnements dans lesquels nous opérons.

Nous cherchons à soutenir les organisations caritatives et autres organisations sans but lucratif qui entreprennent des activités philanthropiques ou défendent d'autres actions positives en matière civique, de santé ou de bien-être pour la collectivité. Nous cherchons à faire des contributions caritatives ou des dons aux organisations dont les objectifs sont conformes aux Valeurs de Wella Company et à nos aspirations environnementales, sociétales et de gouvernance (ESG).

Exprimez-vous si vous constatez...

... que des contributions sont faites au nom de Wella Company à des organisations dont les valeurs sont en conflit direct avec les nôtres.



TOUJOURS

- S'assurer que les dons effectués par Wella Company sont légaux et éthiques.
- Confirmer que les dons faits par Wella Company sont uniquement utilisés pour soutenir l'association caritative et l'objectif déclaré tel qu'approuvé.
- Vérifier auprès du service Conformité si vous avez des doutes.

NE JAMAIS

- Mettre Wella Company en relation avec des organisations qui ne reflètent pas nos Valeurs.
- Obliger les collègues ou les partenaires commerciaux à faire des dons ou des contributions aux projets soutenus par Wella Company.

4. Contributions et activités politiques

Nous ne soutenons aucun parti politique, ni aucune organisation, aucun comité ou individu engagés politiquement.

Nous traitons de manière transparente et responsable avec les gouvernements, le personnel politique, les fonctionnaires et les organisations internationales.

Si nous participons à un processus de prise de décision en matière d'affaires publiques ou si nous engageons sur des questions législatives qui affectent nos activités, nous le faisons de manière impartiale, transparente et responsable et conformément aux lois et réglementations appropriées.

Les employés peuvent volontairement donner de leur temps et de leur argent pour soutenir des partis, des candidats ou des campagnes politiques. Cependant, il doit être clair que ce soutien est personnel et n'est pas lié à Wella Company.

Exprimez-vous si vous constatez...

... qu'une personne fait une contribution politique au nom de Wella Company.



TOUJOURS

- Séparer les activités politiques personnelles de votre travail pour Wella Company.

NE JAMAIS

- Collaborer avec le personnel politique ou des organismes de réglementation sans l'autorisation de la fonction Communications.
- Utiliser les fonds ou les ressources de la société pour soutenir un parti politique ou un candidat.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**



Nos ACTIONNAIRES

Nous nous engageons à protéger notre réputation et la valeur pour nos actionnaires en gérant de manière responsable nos systèmes, actifs et informations et en nous assurant que nos dossiers sont clairs, exacts et complets.

Nous menons nos activités conformément à la loi, aux réglementations et aux normes de bonne gouvernance d'entreprise internationalement acceptées.

Nous établissons et maintenons la confiance en communiquant clairement et de manière transparente avec les parties prenantes externes afin d'améliorer et de protéger notre réputation et la valeur de nos marques.

1. Exactitude des données et des dossiers
2. Cybersécurité
3. Actifs de la société
4. Communiquer en externe
5. Délit d'initié

1. Exactitude des données et des dossiers

Nous cherchons à maintenir la confiance que nous avons bâtie avec nos actionnaires, nos clients et nos consommateurs en fournissant des informations régulières et fiables, en temps opportun, sur nos activités, notre situation financière et nos performances.

Nous respectons toutes les exigences légales, comptables et de la société en matière de déclaration des informations financières dans les juridictions dans lesquelles nous exerçons nos activités. Nous traduisons de manière appropriée nos transactions commerciales dans nos livres comptables pour chaque période comptable de manière honnête, complète, exacte, diligente et compréhensible.

Nous sommes honnêtes à propos de nos opérations, nos performances et nos prévisions avec nos collègues, actionnaires et autres parties prenantes.

Exprimez-vous si vous constatez...

...toute fausse déclaration d'informations commerciales ou financières.



TOUJOURS

- Respecter les lois, normes et réglementations applicables en matière de comptabilité et de déclaration financière.
- Autoriser, enregistrer et rendre compte de toutes les transactions avec précision, exhaustivité et rapidité.
- S'assurer que nos transactions sont légitimes et basées sur une documentation valable.
- Coopérer pleinement avec les auditeurs externes et internes.
- Suivre notre Politique de délégation de pouvoirs pour faire en sorte que seules les personnes autorisées signent les contrats et approuvent les transactions.

NE JAMAIS

- Falsifier de documents ou registres comptables ou demander à quelqu'un d'autre de le faire.
- Faire des déclarations fausses, trompeuses ou incomplètes à un comptable indépendant ou à un auditeur ou essayer de les influencer.
- Vendre ou céder nos produits ou actifs sans autorisation et documentation appropriées.
- Utiliser ou accepter des espèces si d'autres méthodes de paiement sont disponibles.



2. Cybersécurité

Nous sommes vigilants à l'égard des risques en matière de cybersécurité et protégeons nos systèmes informatiques. Nous faisons preuve de prudence lorsque nous utilisons les systèmes de Wella Company, car notre activité repose fortement sur des informations et des systèmes efficaces et pleinement fonctionnels qui font constamment face à des attaques provenant de l'extérieur de la société.

Nous nous abstenons de :

- Télécharger un logiciel personnel sur notre ordinateur de travail.
- Partager les informations de connexion au système et au téléphone de Wella Company.
- Laisser les appareils informatiques et les téléphones portables déverrouillés et sans surveillance.
- Accéder aux informations confidentielles de la société dans un lieu public.

Le service de Sécurité informatique de Wella vérifie, surveille et bloque parfois les e-mails et le trafic Internet, ainsi que les documents entrant et sortant de la société, en particulier ceux contenant un langage ou des images contraires aux bonnes mœurs.

Nous n'accédons pas à des documents inappropriés et ne faisons pas d'utilisation abusive des e-mails ou d'autres systèmes de la société. Cela est interdit et les infractions peuvent être traitées comme une question disciplinaire qui peut aller jusqu'à des actions au pénal.

Exprimez-vous si vous constatez...

... des e-mails suspects provenant de sources inconnues vous demandant de suivre des liens inconnus.



TOUJOURS

- Protéger vos mots de passe professionnels et suivre les invites pour les modifier.
- Protéger votre ordinateur portable, en particulier lorsque vous l'utilisez en dehors des bureaux de Wella Company.
- Signaler les e-mails suspects à l'aide du bouton « Signaler un hameçonnage » dans Microsoft Outlook.
- Évitez d'utiliser des clés USB ou disques externes.

NE JAMAIS

- Partager vos mots de passe professionnels.
- Suivre des liens ou ouvrir des pièces jointes dans des e-mails qui vous semblent suspects.
- Installer un logiciel sur votre appareil sans vous assurer qu'il a été vérifié et approuvé par le service de sécurité informatique

Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

3. Actifs de la société

Les actifs de Wella Company sont le fondement de notre croissance et de notre réussite. Nous protégeons nos actifs, nos informations et notre propriété intellectuelle et, ce faisant, nous nous protégeons nous-mêmes et nous protégeons nos actionnaires.

Nous traitons les actifs, l'argent et les informations de Wella Company comme s'ils étaient les nôtres. Nous n'utilisons pas ces actifs ou informations pour notre propre intérêt ou profit personnel, ou de manière contraire aux objectifs ou aux valeurs de Wella Company. Lorsque nous effectuons des achats au nom de Wella Company, nous respectons toujours les Directives pour mieux dépenser.

Nous ne tolérerons aucune fraude. Nous cherchons à prévenir et, le cas échéant, à détecter toute fraude pour protéger les actifs de Wella Company. Tout le monde doit s'exprimer si l'on constate ou soupçonne une fraude à l'encontre de Wella Company. Le cas échéant, nous signalerons la fraude aux autorités gouvernementales compétentes.

Nous protégeons et maintenons la propriété intellectuelle de Wella Company pour conserver notre avantage concurrentiel. Nous protégerons toujours nos actifs de propriété intellectuelle et empêcherons leur utilisation abusive par d'autres personnes. Nous respectons la propriété intellectuelle d'autrui et il est interdit à tout employé d'utiliser sans autorisation, de dérober ou de détourner la propriété intellectuelle d'un concurrent ou d'un tiers.

Nous gérons et protégeons les informations confidentielles conformément aux directives et politiques de classification des informations. Nous prenons soin de ne pas divulguer d'informations confidentielles concernant Wella Company ou nos employés à des tiers non autorisés ou à des personnes qui n'ont pas de véritable besoin à titre professionnel.

TOUJOURS

- Utiliser les actifs et l'argent de la société conformément aux politiques appropriées.
- Avertir l'équipe Juridique si vous soupçonnez que l'un de nos produits a été contrefait.
- S'assurer que l'utilisation des systèmes ou appareils informatiques de l'entreprise à des fins privées est appropriée et conforme aux lois en vigueur.

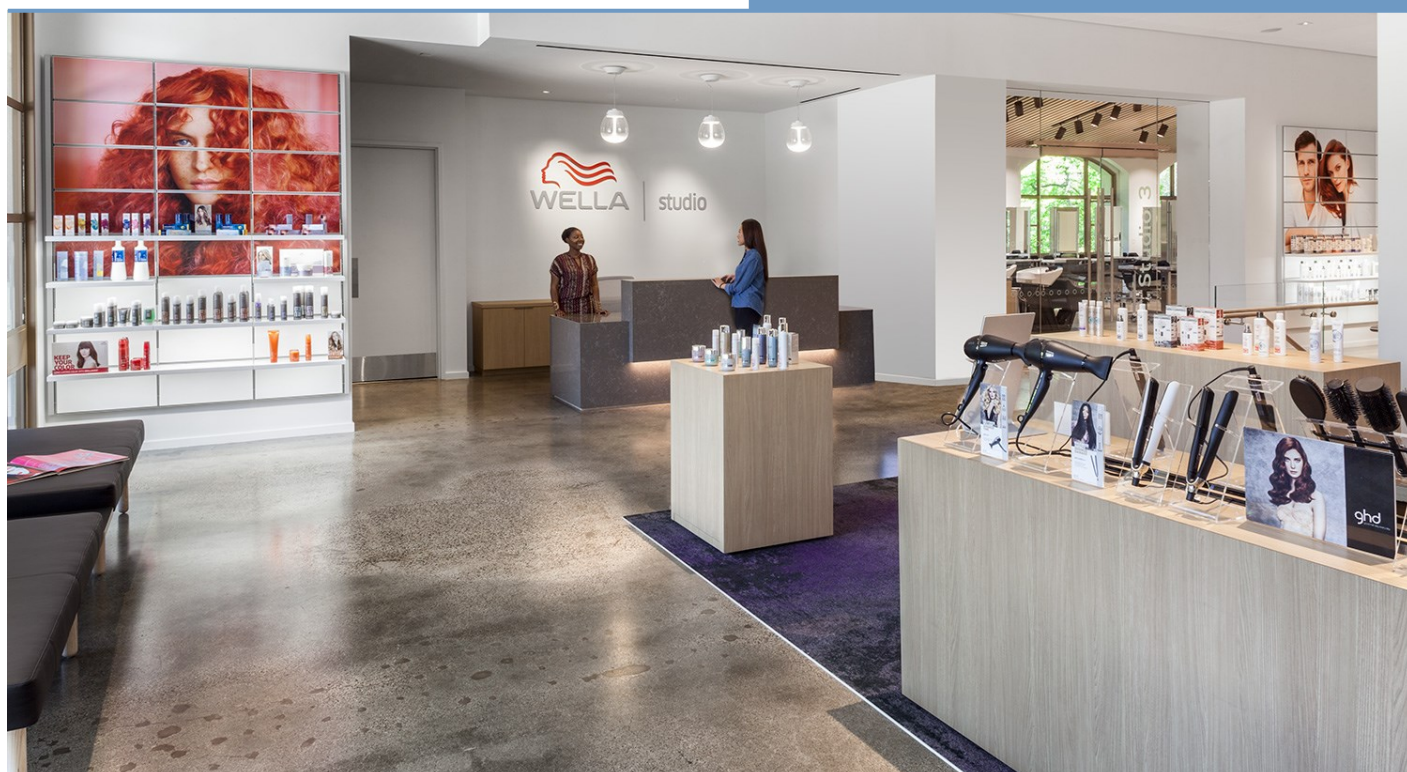
NE JAMAIS

- Utiliser les actifs, les informations ou la position de l'entreprise à des fins personnelles ou inappropriées, ou les sortir des locaux de la société sans autorisation.

Exprimez-vous si vous constatez :

... que des dispositifs de stockage de données ou des documents sensibles sont laissés sans surveillance dans des emplacements non sécurisés.

... qu'un collègue fournit des informations ou discute d'informations ou de sujets sensibles avec des personnes ou des organisations extérieures à Wella Company.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**

4. Communiquer en externe

Nous communiquons avec soin, clarté et honnêteté avec nos clients, partenaires, fournisseurs et investisseurs et avec le public en général.

Nous ne parlons au nom de Wella Company que si nous y sommes autorisés. À moins que cela ne relève de notre responsabilité individuelle, nous ne parlerons pas au nom de Wella Company et ne fournirons pas de commentaires ou d'informations sur la stratégie, la performance, le pipeline d'innovation de la société ou d'autres sujets confidentiels, exclusifs ou sensibles aux médias, blogueurs ou autres publics externes.

Nous sommes polis, professionnels et respectueux lorsque nous utilisons les réseaux sociaux. La façon dont nous utilisons les réseaux sociaux peut influencer la façon dont les autres perçoivent Wella Company et ses Valeurs. Nous suivons les Directives relatives aux réseaux sociaux.

Nous coopérons avec les agences gouvernementales et autres organismes de réglementation dans l'exécution de leurs fonctions, requêtes et enquêtes et nous le faisons en totale conformité avec les lois applicables. Toutes les informations ou divulgations que nous fournissons dans ce cadre sont véridiques et complètes.

Exprimez-vous si vous constatez :

... qu'un collègue agit d'une manière contraire à nos Valeurs sur les réseaux sociaux, en particulier s'il semble représenter Wella Company ou s'exprimer en son nom.



TOUJOURS

- Transmettre toute demande de commentaire des médias ou de parties externes à votre équipe de Communication locale ou, si cela est justifié, aux responsables de la communication mondiale.
- Vous adresser à votre équipe marketing locale pour toute question liée au marketing.
- Si vous constatez des communications négatives ou douteuses sur des canaux traditionnels ou de réseaux sociaux qui pourraient potentiellement dénigrer Wella Company ou nuire à sa réputation, veuillez en informer votre responsable ou les responsables de la communication locaux.
- Informer votre responsable ou l'équipe des Affaires réglementaires si vous êtes invité à fournir des informations à une agence gouvernementale ou à un organisme de réglementation, sauf si cela entre dans le cadre de votre rôle.
- Demander conseil à l'équipe Juridique si vous êtes contacté par un organisme gouvernemental, un organisme de réglementation ou un autre tiers dans le cadre d'une enquête ou d'un litige.

NE JAMAIS

- Donner l'impression à un tiers que vous lui parlez en tant que représentant de Wella Company, sauf si cela relève spécifiquement de votre rôle.
- Parler de sujets confidentiels, exclusifs ou sensibles ou d'informations non publiques avec des personnes ou des organisations extérieures à Wella Company.

5. Délit d'initié

Nous n'utilisons jamais d'informations privilégiées pour négocier ou encourager d'autres personnes à négocier des titres. Nous n'utilisons jamais d'informations privilégiées pour négocier les titres de toute société, y compris les sociétés de nos propriétaires, clients, partenaires ou fournisseurs actuels ou potentiels. Lorsque nous avons accès à des informations non publiées et sensibles concernant les prix pratiqués par une société, nous ne les utilisons pas pour notre propre bénéfice ou celui d'une autre société.

Utiliser des informations privilégiées à notre profit ou les donner à des tiers non autorisés constitue une infraction pénale dans de nombreux pays et peut entraîner des amendes pour Wella Company et des amendes et des peines d'emprisonnement pour la ou les personnes impliquées.

Exprimez-vous si vous constatez :

... qu'un collègue utilise ou encourage quelqu'un à acheter ou vendre des titres en utilisant des informations qui ne sont pas accessibles au public.



TOUJOURS

- Consulter l'équipe juridique en cas de doute.

NE JAMAIS

- Utiliser d'informations privilégiées pour acheter ou vendre des titres.
- Négocier indirectement en utilisant des informations privilégiées, par exemple par l'intermédiaire de membres de votre famille ou d'autres personnes, ou en fournissant des « conseils ».
- Diffuser des informations pour manipuler la cote d'un titre.



Pour plus de ressources, visitez notre **CODE HUB**



O·P·I



Briogeo

NIOXIN

PROFESSIONAL
SEBASTIAN

CLAIROL



CLAIROL
PROFESSIONAL



weDo/
PROFESSIONAL

Kadus
PROFESSIONAL

Londa
PROFESSIONAL

SASSOON
PROFESSIONAL

SEB
MAN
SEBASTIAN

WECare

CODE DE CONDUITE DE WELLA COMPANY